

En 1655, cette chapelle ne servait plus pour les Catherine transférées alors à la Charité. Elle fut remise *h titre de précaire h un sieur Silvio Reynon*, suivant l'acte passé par devant Favard, notaire, le 3 janvier de cette même année. Ladite chapelle n'était cependant louée par les administrateurs que sous leur bon plaisir et aussi pour un laps de temps dont l'échéance n'était pas fixée, lesdits administrateurs restant ainsi libres de reprendre ce local quand cela pouvait leur convenir.

Le sieur Silvio Reynon se servait de ce petit édifice pour y enseigner la doctrine chrétienne au peuple et y faire des exercices spirituels.

Le Bureau de la Charité faisait dire là, tous les dimanches, avant la distribution du pain donné aux pauvres par ses recteurs, une messe basse à la célébration de laquelle le locataire du Parc devait donner ses soins. Il fournissait aussi la cire et autres objets nécessaires pour cette cérémonie.

Par bail, à la date de 1704 à 1744, ce même locataire était chargé de conserver les ornements dont se servait le capucin qui officiait, et aussi les divers objets utiles à l'exercice du culte, le tout appartenant à la Charité. Le détail en a été retrouvé par nous dans lôs archives de cet hospice :

Un petit calice d'argent doré en dedans, ayant sur son pied les armoiries de l'hôpital.

Une chasuble *Hiberline* (expression du tempsj., bordée d'une frange de soye).

Une aube, son cordon, une bourse et un missel in-4°.

L'autel, placé au fond de l'édifice et en face de l'entrée donnant sur la grande rue Sainte-Catherine, était décoré de six petits chandeliers en cuivre blanchi *arquimit* (terme du temps).